

LISTE DES POSTES DE LA COLLECTIVITE AU 01-2026

CATEGORIE	SERVICE	EMPLOI/POSTE	FILIERES-GRADES	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (art. L332-8 du CGFP)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL/HEURES
					TITULAIRES	CONTRACTUELS art. L332-8		
A	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	DGS	Directeur Général de Services		1			35
			EMPLOI FONCTIONNEL		1	0		
A	DIRECTION GENERALE DES SERVICES CULTURE-JEUNESSE-EDUCATION EDUCATION-JEUNESSE	DGS Directeur Culture Jeunesse Education Directeur Education Jeunesse	Attaché principal		1		1	35 35 (TP 80%) 35
B	FINANCES	responsable service Finances	Rédacteur		1			35
	SERVICES TECHNIQUES	responsable des marchés publics			1			35
	SECRETARIAT DU MAIRE	secrétaire du maire			1			35
C	SECRETARIAT DU MAIRE ETAT CIVIL/ACCUEIL	secrétaire du maire responsable du service Etat-civil/Accueil	Adjoint administratif ppal 1ère classe		1		1	35 35 (TP 90%)
C	AG/RH	assistante RH	Adjoint administratif ppal 2e classe		1			35
	AG/RH	responsable service AG/RH			1			35
C	FINANCES ACCUEIL/ETAT CIVIL COMMUNICATION AG/RH	assistant finances chargée d'accueil et état civil assistante d'éducation et chargée de communication assistante RH	Adjoint administratif		1			35 35 35 35
			FILIERE ADMINISTRATIVE		12	0	2	
A	SERVICES TECHNIQUES	Directeur des Services Techniques	Ingénieur principal		1			35
	SERVICES TECHNIQUES	technicien voirie			1			35

CATEGORIE	SERVICE	EMPLOI/POSTE	FILIERES-GRADES	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (art. L332-8 du CGFP)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL/HEURES
					TITULAIRES	CONTRACTUELS art. L332-8		
B	SERVICES TECHNIQUES	technicien urbanisme, bâtiments, sécurité et informatique	Technicien ppal 1ère classe		1			35
	SERVICES TECHNIQUES	Responsable du service Logistique			1			35
B	ATELIERS MUNICIPAUX	Responsable des ateliers et du service Environnement	Technicien ppal 2ème classe		1			35
C	ATELIERS MUNICIPAUX	agent de propreté des espaces publics	Agent de maîtrise principal		1			35
	MANIFESTATIONS	agent technique manifestations			1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	chargée de travaux en espaces verts			1			35
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			35
C	EDUCATION	agent de restauration scolaire	Agent de maîtrise		1			35
	EDUCATION	agent de restauration scolaire			1			35 (TP 80%)
C	ATELIERS MUNICIPAUX	jardinier	Adjoint technique ppal 1ère classe		1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	agent polyvalent du bâtiment			1			35
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			28
	EDUCATION	agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant			1			35
	EDUCATION	agent de restauration scolaire			1			35
C	ATELIERS MUNICIPAUX	Mécanicien et ouvrier polyvalent du bâtiment et voirie	Adjoint technique ppal 2e classe		1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	jardinier			1			35
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			35
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			28
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			35

CATEGORIE	SERVICE	EMPLOI/POSTE	FILIERES-GRADES	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (art. L332-8 du CGFP)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL/HEURES
					TITULAIRES	CONTRACTUELS art. L332-8		
C	CRECHE	chargée de propreté des locaux	Adjoint technique		1			29,5
	MANIFESTATIONS	agent technique manifestations			1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	ouvrier polyvalent du bâtiment et voirie			1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	chargé de travaux en espaces verts			1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	agent de propreté des espaces publics			1			35
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			30
	LOGISTIQUE	chargée de propreté des locaux			1			10
	ATELIERS MUNICIPAUX	chargé de travaux en espaces verts			1			35
	CRECHE	chargée de propreté des locaux			1			29,5
	LOGISTIQUE	gardien du COSEC			1			35
	ATELIERS MUNICIPAUX	menuisier polyvalent			1			35
			FILIERE TECHNIQUE		32		0	
A	CRECHE	directrice de la crèche	Cadre de santé	OUI	1			35
B	CRECHE	auxiliaire de puériculture	Auxiliaire puériculture classe supérieure		1			35
	CRECHE	auxiliaire de puériculture	Auxiliaire puériculture classe normale	OUI		1		35
	CRECHE	auxiliaire de puériculture		OUI	1			35
	CRECHE	auxiliaire de puériculture		OUI	1			35
	CRECHE	auxiliaire de puériculture		OUI	1			30
	CRECHE	auxiliaire de puériculture				1		35
	CRECHE	agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant		OUI	1			35

CATEGORIE	SERVICE	EMPLOI/POSTE	FILIERES-GRADES	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (art. L332-8 du CGFP)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL/HEURES
					TITULAIRES	CONTRACTUELS art. L332-8		
C	EDUCATION	agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent spécialisé écoles maternelles ppal 1ère classe		1			35
		agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant			1			35
C	EDUCATION	agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	Agent spécialisé écoles maternelles ppal 2ème classe		1			35
			FILIERE MEDICO-SOCIALE		9	2	0	
B	MEDIATHEQUE	responsable médiathèque/événementiel	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2e classe		1			35
C	MEDIATHEQUE	chargé d'accueil en bibliothèque	Adjoint du patrimoine ppal 2e classe		1			30
C	MEDIATHEQUE	chargé d'accueil en bibliothèque	Adjoint du patrimoine		1			28,5
	MEDIATHEQUE	chargé d'accueil en bibliothèque			1			35
			FILIERE CULTURELLE		4		0	
C	ANIMATION	animateur/directeur de site	Adjoint d'animation ppal 1ère classe		1			35
	ANIMATION	animateur			1	1		17,5
	ANIMATION	animateur			1			35
	ANIMATION	animateur			1			35
C	ANIMATION	animateur/directeur de site	Adjoint d'animation ppal 2e classe		1			35
C	ANIMATION	animateur/directeur de site	Adjoint d'animation		1			35
	ANIMATION	animateur/directeur de site			1			35

CATEGORIE	SERVICE	EMPLOI/POSTE	FILIERES-GRADES	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (art. L332-8 du CGFP)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL/HEURES
					TITULAIRES	CONTRACTUELS art. L332-8		
			FILIERE ANIMATION		6	1	0	
C	POLICE MUNICIPALE	responsable du service de police municipale	Brigadier chef principal		1			35
	POLICE MUNICIPALE	gardien de police			1			35
	POLICE MUNICIPALE	gardien de police			1			35 (TP 80%)
			FILIERE POLICE		3	0		
			TOTAL		67	3	2	72